



## **CHARTRE D'ATTRIBUTION D'UNE AIDE POUR ETUDIANT POUR LA PARTICIPATION A UN CONGRÈS**

La participation à un congrès est une étape clé dans la formation des étudiants. La possibilité d'y présenter leurs résultats est aussi cruciale pour la mise en valeurs de leurs travaux.

La FHU NEUROGENΨCS, en tant que catalyseur de la recherche transversale et de l'éducation dans les domaines des neurosciences, de la génétique et de la psychiatrie, met annuellement à disposition 6 aides afin de permettre aux étudiants de participer à un congrès d'intérêt.

### **1- Montant et détails de l'aide**

- ❖ La FHU NEUROGENΨCS met à disposition chaque année 6 aides:
  - 2 pour une thématique Neurosciences
  - 2 pour une thématique Génétique
  - 2 pour une thématique Psychiatrie
  
- ❖ Le montant de l'aide est de:
  - 300€ pour un congrès national
  - 500€ pour un congrès international
  
- ❖ Les aides sont vouées uniquement à la prise en charge des:
  - Frais d'inscription au congrès
  - Frais de transport (aller-retour train ou avion, sur la base du tarif le plus économique)
  - Frais d'hébergement

*(Ne seront pas pris en charges tous autres frais tels que : frais incombant à l'utilisation d'un véhicule personnel ou taxi ; frais journaliers, restauration ; etc...)*

Une seule prise en charge sera attribuée par étudiant.

### **2- Conditions d'attribution et engagements :**

- ❖ Sont admissibles les étudiants des équipes membres de la FHU : master, doctorat, post-doctorat en science ainsi que internes ou externes de médecine.
  
- ❖ Les étudiants soutenus s'engagent à :
  - Fournir une **confirmation de présentation orale ou affichée lors du congrès**.
  - **Apposer le logo de la FHU** (fourni par la FHU) sur la communication (orale ou affichée)
  - Les étudiants s'engagent à ne pas cumuler le remboursement de leurs frais par d'autres bourses. S'ils bénéficient d'autres bourses, ils devront en informer la FHU en précisant les détails relatifs à cette bourse (organisme, montant, type de soutien).
  
- ❖ Dans l'objectif de valorisation de ce soutien sur le site internet de la FHU, l'étudiant s'engage à fournir:
  - Le poster (en format pdf ou image) dans le cas d'une présentation affichée
  - Un résumé de sa présentation (en Français) dans le cas d'une présentation orale

- Dans la mesure du possible, l'étudiant fournira en plus une photo prise lors de sa présentation au congrès

Ces clichés et textes seront à destination du site internet de la FHU.

NB : Il est aussi envisageable de communiquer sur l'évènement dans la newsletter de la FHU.

### **3- Documents exigés**

#### ❖ Pour la candidature, seront à fournir :

- les informations relatives au congrès (dont le programme, le montant des frais d'inscription et les délais d'inscription)
- l'abstract ainsi que le mail des organisateurs du congrès confirmant la présentation (orale ou affichée)
- une estimation du montant des dépenses à couvrir: transport et/ou hôtel

#### ❖ Pour le remboursement des frais, seront à fournir :

- le document « formulaire de remboursement de frais » (fourni par la FHU)
- un ordre de mission
- les factures originales
- un RIB

Les documents seront à envoyer par mail et courrier (pour les originaux) à :

A l'attention de Maryse PERESSIN / FHU NEUROGENΨCS  
**Direction de la Recherche Clinique et de l'Innovation (DRCI)**  
Hôpitaux Universitaires de Strasbourg  
1, place de l'Hôpital  
67 091 STRASBOURG CEDEX

E-mail : [maryse.peressin@chru-strasbourg.fr](mailto:maryse.peressin@chru-strasbourg.fr)  
Tel : 03 88 11 65 58

La FHU NEUROGENΨCS règlera les frais après réception de l'intégralité des pièces nécessaires, mais ne peut s'engager sur un délai de paiement. Le règlement est réalisé sous forme de virement bancaire uniquement.

### **4- Evaluation des demandes**

Les demandes seront évaluée lors des réunions de comité de pilotage de la FHU (ou exceptionnellement par les coordinateurs de la FHU, selon les délais incombant à l'inscription au congrès)